

THÈME II

Des personnels respectés dans leurs métiers,
leurs qualifications et leurs droits
(Cayenne, 13 et 14 février 2007)

Participants :

Jovanna BOURGUIGNON

Jean-Marc DUNO

Joëlle BROUCHOUD

Alain LE GUELLEC

Dominique COLOMBET

Hector PAYET

José Carlos ROSA

Pour des personnels qui exercent dans une jeune académie éloignée, isolée et qui ne compte que 10 ans d'âge, les difficultés sont nombreuses.

I) Handicaps propres à l'académie

a) étendue du territoire

- ✚ localisation éparse et diverse des établissements (Papaïchton, Camopi...) accessibles uniquement par avion ou par pirogue
- ✚ accueil, conditions de vie et de travail des enseignants

b) hétérogénéité

- ✚ niveau des élèves
- ✚ origines diverses, culturelles et linguistiques
- ✚ diversité sociale
- ✚ démographie galopante, flux migratoires importants
- ✚ importance de la précarité du recrutement enseignant

c) conditions de création et de fonctionnement de l'académie

- ✚ précipitation du recrutement des cadres du rectorat
- ✚ malgré la bonne volonté et l'intégrité d'un grand nombre de personnels de direction, beaucoup d'entre eux brillent par leur incompétence et par leur pratique de l'abus de pouvoir
- ✚ ces mêmes travers fleurissent au rectorat
- ✚ nombre réduit des inspecteurs à demeure
- ✚ missions d'inspection irrégulières et rapides venues de l'extérieur

II) Difficultés d'enseigner en Guyane

a) formation initiale et continue

- ✚ ne répond pas à la demande des nombreux collègues non-titulaires
- ✚ décalée par rapport aux exigences du terrain (vivier de formateurs indigents...)
- ✚ PAF squelettique (dates d'inscription réduites et terminées avant fin septembre...)
- ✚ Difficultés d'accès à la documentation (1 CDDP, peu de bibliothèques et de librairies de qualité...)
- ✚ une progression de carrière ralentie, manque de continuité pour la formation et le conseil...

b) rapports avec la hiérarchie

- ✚ personnels de direction coupés des équipes pédagogiques et en opposition fréquente avec elles
- ✚ abus de pouvoir et autoritarisme
- ✚ tentatives d'atteintes aux droits syndicaux tant au niveau du rectorat que des établissements

c) le professeur dans son établissement

- ✚ effectifs qui s'alourdissent
- ✚ établissements inadaptés et délabrés
- ✚ matériel insuffisant et obsolète
- ✚ sous-équipement en nouvelles technologies
- ✚ cambriolages fréquents

Conclusion

Travailler en Guyane devient de plus en plus difficile. Cela se traduit, entre autres et malgré les incitations financières telles que la « prime », par une rotation accélérée des enseignants surtout chez les jeunes.

Il faut par conséquent imaginer un plan d'urgence pour l'académie en :

- Adaptant les matériels aux réalités et en construisant des locaux décents
- Développant des filières technologiques et professionnelles
- Préparant les professeurs aux réalités de l'enseignement (stages d'arrivée, suivi...)
- Multipliant les temps d'échanges au sein d'équipes pluriprofessionnelles intégrés aux temps de service
- Revalorisant le métier par la formation et par l'accès aux concours des collègues non-titulaires
- Favorisant la consultation des collègues pour les besoins en formation
- Exigeant le respect des organisations syndicales, des textes et du paritarisme